

Procès-verbal de la Saison 2025/2026

SECTION U12-U13

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES - GARCONS

Réunion du jeudi 16 Octobre du 2025

Présents: Messieurs Jean Luc BIDART, Robert RITTIMANN et Christian LABORDE

Excusé: Monsieur Fabrice SIMON

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats départementaux (art 19 du Règlement Sportif du District). Pour les championnats se déroulant sous forme de brassage, le délai est ramené à 2 jours francs pour les 2 dernières rencontres.

La Commission précise que toutes les demandes de modifications de date des rencontres doivent être motivées et pas simplement au motif d'accord entre les clubs. Les demandes doivent se faire au plus tard le jeudi 14H (réunion de la Commission du Foot Animation) précédent la date du match et comportant l'accord du club adverse. Ces demandes doivent être faites par Footclubs.

La Commission rappelle que la fourniture d'une tablette et l'utilisation de la FMI est une obligation pour les compétitions U12 et U13. Le motif d'impossibilité d'utilisation de la FMI (...) sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. En cas d'impossibilité le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution et sera retournée à competitions@gironde.fff.fr sous 48H accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif <u>précis</u> de non- utilisation. (Art.17 des règlements sportifs du district). Dans tous les cas, la feuille de match doit être remplie avant le début de chaque rencontre.

Les joueurs inscrits sur la FMI et notés « n'a pas participé » seront considérés comme ayant participé dès lors que tous les remplaçants sont ainsi notés.

RAPPEL DES REPORTS

	JOURNEE 4											
Compétition Poule Match Club Recevant Equipe Club Visiteur Equipe Repo									Report			
U13 LFNA	В	54557367	553792	Fc Coteaux Libournais	1	505572	Bordeaux Rc	1	01.11.2025			

	JOURNEE 3												
Compétition	Poule	Match	Club	Recevant	Equipe	Club	Visiteur	Equipe	Report				
U13 LFNA	Α	54535551	505760	Eysinaise Es	1	542420	Chartrons Us	1	01.11.2025				
U13 N1	G	54461846	564771	Jeunes de Langon	3	528538	Chambery As	1	25.10.2025				

JOURNEE 2										
Compétition Poule Match Club Recevant Equipe Club Visiteur Equipe Repo								Report		
U13 N2	М	54551382	553257	Estuaire Hte Gde Fc	1	550784	Ambaresienne Es	2	01.11.2025	



Procès-verbal de la Saison 2025/2026

SECTION U12-U13

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES - GARCONS

				JOURN	IEE 1				
Compétition	Poule	Match	Club	Recevant	Equipe	Club	Visiteur	Equipe	Report
U12	Ε	54606657	564925	Libourne Foot 2024	25	553258	Portes Entre 2 Mers	24	18.10.2025
U13 N1	В	54089542	505697	Lantonnais CS	1	580608	Talence FC	3	01.11.2025
U13 N2	Α	54502109	505701	Andernos Sport	2	560926	GJ Cazaux La Teste	2	01.11.2025
U13 N2	Α	54536573	505697	Lanton CS	2	505552	Audenge ES	1	01.11.2025
U13 N2	В	54519221	514831	FCE Mérignac Arlac	6	560205	St Seurin St Estephe	2	01.11.2025
U13 N2	В	54460077	548277	Landes Girondines	1	581856	Gradignan FC	3	01.11.2025
U13 N2	С	54483330	505814	La Brède FC	3	535014	Grignolais CA Ent	2	18.10.2025
U13 N2	Е	54509244	550080	Gensac Montcaret AS	2	580752	Fronsadais ES	2	18.10.2025
U13 N2	G	54607123	560205	St Seurin St Estephe	1	550106	Avensan Moulis Listrac	1	01.11.2025
U13 N2	J	54504750	500110	Bèglais CA	2	514831	FCE Mérignac Arlac	5	18.10.2025
U13 N2	K	54467379	511449	Cenon US	3	513462	Ambes FC	1	01.11.2025
U13 N2	N	54479794	505760	Eysinaise ES	3	505598	Bordeaux Coqs Rouges	2	18.10.2025

BRASSAGE U13 LFNA

DECISIONS

Courriel du Club STADE BORDELAIS (500021) du 14.10.2025 qui informe que l'équipe du Club FLOIRAC FC (500045) ne s'est pas présentée, et ce sans prévenir, pour la rencontre 54083003 U13 Brassage LFNA Poule C du 11.10.2025 opposant STADE BORDELAIS 1 – FLOIRAC FC 1.

La Commission déclare l'équipe FLOIRAC FC 1 forfait pour la rencontre.

Décisions administratives

Date	Compétition	Poule	Match	Numéro Club	Club	Equipe	Anomalies	Tarifs
11/10/2025	U13 LFNA	Poule C	54083003	500045	C.ML FLOIRAC	1	Forfait 1er et 2ème match	47,50 €
11/10/2025	U13 LFNA	Poule D	54559712	505837	AGJA CAUDERAN	1	Feuille de match en retard	47,50 €
11/10/2025	U13 LFNA	Poule D	54559712	505837	AGJA CAUDERAN	1	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €
11/10/2025	U13 LFNA	Poule E	54606352	563836	APIS	1	Feuille de match en retard	47,50 €



Procès-verbal de la Saison 2025/2026

SECTION U12-U13

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES - GARCONS

BRASSAGE U13 NIVEAU 1

DECISIONS

La rencontre 54480361 U13 Brassage Niveau 1 du 11.10.2025 opposant GJ LA TESTE CAZAUX 1 – BARPAIS FC 1 a été arrêtée à la 29ème minute.

La Commission transmet le dossier aux Commissions de discipline et des litiges et contentieux du District de la Gironde.

L'équipe du Club CHAMBERY AS (5528538) ne s'est pas présentée pour la rencontre 54461850 U13 Brassage Niveau 1 Poule G du 11.10.2025 opposant SAG CESTAS 2 – CHAMBERY AS 1. La Commission déclare l'équipe CHAMBERY AS 1 forfait pour la rencontre.

COURRIERS

Courriel du Club US NORD GIRONDE (551006) du 09.10.2025 qui déclare forfait pour la rencontre 54176632 U13 Brassage Niveau 1 Poule C du 11.10.2025 opposant US NORD GIRONDE 1 – FOOTBALL CLUB MASCARET 2.

La Commission valide le forfait.

Décisions administratives

Date	Compétition	Poule	Match	Numéro Club	Club	Equipe	Anomalies	Tarifs
11/10/2025	U13 N1	Poule C	54176632	551006	U. S. NORD GIRONDE	1	Forfait 1er et 2ème match	47,50 €
11/10/2025	U13 N1	Poule G	54461850	528538	A.S. CHAMBERY	1	Forfait 1er et 2ème match	47,50 €
11/10/2025	U13 N1	Poule G	54461850	525228	S.A. G. CESTAS	2	FMI transmise hors délai	47,50 €

BRASSAGE U13 NIVEAU 2

DECISIONS

Courriel du Club F.L.A.S. HOSTENSOIS (881068) du 07.10.2025 qui fait part d'incidents survenus lors de la rencontre 54460308 U13 Brassage Niveau 2 Poule F du 04.10.2025 opposant F. L. DES AUTHENTIQUES SPORTIFS HOSTENSOIS 1 – AS MORIZES 1.

La commission transmet le dossier à la Commission de Discipline du District de la GIRONDE.



Procès-verbal de la Saison 2025/2026

SECTION U12-U13

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES - GARCONS

COURRIERS

Courriel du Club TERRES DES GRAVES FC (565240) du 15.10.2025 qui conteste une amende appliquée pour non-envoi du rapport de constat d'échec suite à une rencontre du 20.09.2025.

La Commission rappelle qu'en cas de non-utilisation de la FMI le club recevant est dans l'obligation de transmettre le document rapport de constat d'échec. La Commission confirme l'application de cette amende.

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES (3ème rappel)

Date	Poule	Match	Club	Recevant	Equipe	Club	Visiteur	Equipe
27/09/2025	Poule H	54507951	560855	HAILLAN FOOT 33	1	520698	US LUDONAISE	2

Décisions administratives

Date	Compétition	Poule	Match	Numéro Club	Club	Equipe	Anomalies	Tarifs
27/09/2025	U13 N2	Poule H	54507951	560855	HAILLAN FOOT 33	1	Feuille de match en retard	47,50 €
11/10/2025	U13 N2	Poule B	54519229	552012	MARTIGNAS ILLAC	3	Feuille de match en retard	47,50 €
11/10/2025	U13 N2	Poule B	54519229	552012	MARTIGNAS ILLAC	3	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €
11/10/2025	U13 N2	Poule B	54519229	581856	F. C. GRADIGNAN	3	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €
11/10/2025	U13 N2	Poule D	54609585	582767	ST ANTOINE LE PIZOU	1	Absence du rapport de constat d'échec	47,50 €
11/10/2025	U13 N2	Poule D	54609585	582767	ST ANTOINE LE PIZOU	1	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €

BRASSAGE U12

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Date	Poule	Match	Club	Recevant	Equipe	Club	Visiteur	Equipe
11/10/2025	Poule D	54572142	560855	HAILLAN FOOT 33	22	580598	BASSIN D'ARCACHON	22



Procès-verbal de la Saison 2025/2026

SECTION U12-U13

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES - GARCONS

Décisions administratives

Date	Compétition	Poule	Match	Numéro Club	Club	Equipe	Anomalies	Tarifs
11/10/2025	U12	Poule D	54572142	560855	HAILLAN FOOT 33	22	Feuille de match en retard	47,50 €

Franck BAROS
Animateur de la Commission Compétitions jeunes

Robert RITTIMANN Secrétaire U12-U13